

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 13 AVRIL 2012**

L'an deux mil douze, le treize avril, à dix huit heures, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLAIS Jean-Charles, Maire, d'après convocations faites le sept avril deux mil douze

Membres présents : Mrs LANGLAIS Jean-Charles, THOMAZEAU Bruno, Mmes POTET Christiane, AVOGADRI Ginette, BUREAU Sylvette, DAVID Eliane, DELAIRE Sylvie, DELAUNAY Séverine Mrs AUBRY Stéphane, FUCHS Christian, MAIANO Dominique, MARATHE Freddy

Membres absents : PAVON Daniel, SEGUIN Roland

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Mme POTET Christiane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 MARS 2012

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des votants.

DEMISSION DE CHRISTIAN GALERAUD

Mr Christian GALERAUD avait remis un courrier à chaque conseiller et au Maire à l'issue de la réunion du 16 mars 2012 annonçant sa démission et demandant un temps de parole lors de la prochaine réunion afin de pouvoir s'expliquer sur sa décision.

Temps qui lui a été accordé. Mr GALERAUD résume les dernières missions qu'il a effectuées, remet tous les dossiers communaux en sa possession, donne les raisons de sa démission et quitte la réunion.

TRAVAUX DES EMPLOYES

Réalisés

- La mezzanine de l'atelier est installée, l'escalier est presque terminé, reste la rambarde.
- Les lauriers derrière le monument aux morts ont du être arrachés, ils endommageaient le muret du chemin de la messe.

A réaliser

- Enrobés
- Fauchage
- Portail logement 3 impasse du pommier d'amour
- Panneau STOP à Chautignac, à redresser suite accident.
- Déplacement d'un timbre de la fontaine de Fombelle pour l'installer devant la salle des fêtes.
- Prairie fleurie (graine fournie par l'ACCA)

REPLACEMENT DE MR GALERAUD DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS

Suite à la démission de Mr GALERAUD, le conseil municipal procède à son remplacement dans les différents syndicats par l'élection de nouveaux délégués :

Syndicat des eaux

Elu à l'unanimité : THOMAZEAU Bruno

Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de St Genis

Elu à l'unanimité : MARATHE Freddy

Délégué en charge des questions de défense

Elu à l'unanimité : LANGLAIS Jean-Charles

Référent tempête EDF : THOMAZEAU Bruno

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision du Comité du Syndicat des Eaux, réuni en Assemblée Extraordinaire le 7 mars 2012, de modifier ses statuts afin :

1. de prendre en compte les observations de la Chambre Régionale des Comptes qui portent notamment sur :
 - une définition plus précise des compétences exercées,
 - la disparité des situations juridiques quant à la propriété des ouvrages,
 - l'activité accessoire « vente d'eau »,
 - la reprise de compétence,
 - l'admission et le retrait ;
2. de prendre en compte les dispositions législatives et réglementaires entrées en vigueur depuis l'adoption des statuts actuellement en vigueur.

Le Maire donne lecture de la délibération du Comité du Syndicat des Eaux ainsi que du projet de statuts. Cette nouvelle rédaction permet de :

- mettre en cohérence les statuts et les pratiques dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales,
 - mettre les statuts en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires entrées en vigueur,
 - préserver la solidarité qui conduit à une redevance unique pour les collectivités adhérentes,
 - garantir une participation des adhérents à la prise de décision sur leur territoire ;
- Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- approuve la modification des statuts du Syndicats des Eaux tels qu'annexés à la présente délibération.

COMPTE-RENDUS REUNIONS

Mr le Maire et Mme POTET ont rencontré Mme LARRIEU, association des parents d'élèves, afin de discuter du comportement des enfants et des encadrants pendant les heures de cantine à St Genis et Plassac.

Mr le Maire a participé à une réunion avec le sous-préfet, le procureur de la république de Saintes, la gendarmerie et les maires des cantons de St Genis et Mirambeau présentant la mise en place d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

BAIL PIZZERIA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr BRUNETEAU Laurent a cédé son fonds de commerce de pizzeria à Mr BRUNETEAU Pascal le 19 mars dernier avec lequel il propose de passer un bail de location aux conditions proposées par la commune et acceptées par Mr BRUNETEAU Pascal, définies ci-après et concernant un immeuble à usage commercial, situé 52 Avenue de Haute Saintonge, composé de :

- Au rez-de-chaussée : quatre pièces à usage commercial, WC et lavabo.
Le tout dépendant de la parcelle cadastrée section A numéro 435 pour une contenance de 1 a 95 ca.

Le loyer annuel en sera de TROIS MILLE TROIS CENT TRENTE TROIS EUROS TRENTE SIX (3333,36 €), ce qui correspond à un loyer mensuel de DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT EUROS SOIXANTE DIX HUIT (277,78 € HT). Premier paiement : 1^{er} avril 2012. Ledit loyer sera indexé sur l'indice des loyers commerciaux et sera révisable le 1^{er} avril de chaque année. (indice de base : 3^{ème} trimestre 2011 - 105,31)

Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition de Mr le Maire et donne tous pouvoirs à celui-ci, pour signer tout acte, pièces et documents nécessaires à la réalisation du bail et ses conséquences.

COLLECTE SELECTIVE

Mr le Maire rappelle la mise en place de la collecte sélective en bacs de regroupement à couvercle jaune à partir du jeudi 10 mai et les différentes étapes pour réaliser ce nouveau service aux habitants :

- semaine 14 : distribution des avis de passage dans chaque boîte aux lettres par la mairie : cet avis de passage avertit la visite des agents de la CDCHS pour expliquer le tri sélectif
- semaine 15 ou 16 : les agents de la CDCHS passeront dans chaque foyer
- semaine 16 ou 17 : livraison des bacs à couvercle jaune en un point par la CDCHS
- semaine 17 ou 18 mise en place des bacs à couvercle jaune à côté des bacs à couvercle vert par la mairie
- 1^{ère} collecte le jeudi 10 mai à partir de 4h semaine impaire (sortir les sacs le mercredi soir)

Les 2 agents de la CDCHS passeront dans chaque foyer. Ils laisseront un guide de tri et 2 rouleaux de sacs jaunes (20 sacs de 50L par rouleau). Pour les foyers absents, un avis de passage stipulant le jour de leur venue sera déposé dans la boîte aux lettres. Cet avis de passage invite les habitants à venir retirer leurs rouleaux de sacs jaunes en mairie. Préalablement, des cartons seront entreposés à la mairie.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1. Un courrier a été envoyé à Mme la Préfète pour le financement de la mise en accessibilité de la voirie, des bâtiments communaux et des ERP. Une demande d'aide à l'établissement du diagnostic va être demandée à la Région.
2. Mr le Maire informe qu'une convention de stage a été signée avec le CFA de la Grange Colombe (78) pour la période du 10 au 30 avril afin que Mr Teddy HOCQ découvre la fonction des agents communaux
3. Mr FUCHS Mickael a ouvert récemment sur la commune son commerce de plants et fleurs. Mr le Maire propose de s'y approvisionner pour les prochaines plantations de fleurs
4. La livraison de l'ordinateur du secrétariat de mairie est prévue pour le 26 avril.
5. Mr le Maire informe le Conseil Municipal d'un nouveau système de participation financière du Syndicat Départemental, en matière de vente de panneaux de signalisation plus favorable pour les Collectivités, et qui offre les conditions suivantes :
 - rabais de 72%, par rapport aux prix catalogue, pour les Collectivités partenaires du Syndicat Départemental
 - rabais de 62%, par rapport aux prix catalogue, pour les autres Collectivités.Ces nouvelles dispositions offrent un rabais conséquent, tout au long de l'année, sans plafonnement à 1900 € annuel tel qu'était le précédent dispositif.
Tous les devis non encore commandés, et les facturations non encore réalisées, bénéficieront de cette même règle.

6. La fête cantonale aura lieu le samedi 2 juin à St Georges Antignac avec la participation des communes à des jeux autour d'une piscine.
7. Préparation de la cérémonie du 8 mai. Commander la gerbe (Mme POTET), préparer le vin d'honneur.
8. Intervention de Mr BUSSEREAU le 18 mai prochain, dans la salle de la mairie à 11h30.

Fait et délibéré à Plassac, les jours mois et an susdits. Ont signé au registre Mesdames et Messieurs les membres présents à la réunion.